



Quels sont les articles précis de ces numéros

Par **franck56**, le **25/02/2014 à 17:42**

à quoi correspondent les textes des articles cités ci dessous:

- Art 222-23-2-1 alinéa 1 du code pénal
- Art 222-44 alinéa 1 à 11 du code pénal

Merci d'avance

Par **domat**, le **25/02/2014 à 17:50**

vous allez sur le site légifrance et vous trouverez tous les articles de tous les codes.
cdt

Par **franck56**, le **25/02/2014 à 21:19**

c'est ça la france, écrire en français, ça ne suffit pas

Par **JEAN S**, le **25/02/2014 à 23:04**

Ces articles renvoient aux crimes que sont les viols et leurs peines complémentaires

Ecrire ne suffit pas toujours un forum n'est pas une source d'infos pour fainéants , mais pour aider des gens qui se heurtent à des difficultés simples. Ensuite il y a les avocats compétents pour les choses plus pointues

Par **franck56**, le **25/02/2014 à 23:43**

En bon donneur de leçons, la première leçon était de lire la question. La seconde était de lire cette question et d'y reporter les textes écrits. C'était simplement la demande initiale écrite en français.

Pour le reste effectivement, que dans le monde dans lequel je suis, si je pose la question, c'est que l'avocat compétent et payé, n'a même pas relu les données. comme d'habitude c'est au client de faire le dossier, Mr Ducon...
Donc en bon fainéant, ne consacrez pas du temps à démonter une question mais taisez vous, ou répondez.

Par **JEAN S**, le **25/02/2014** à **23:53**

On n'est pas à vos ordres vous savez écrire et lire donc légifrance vous donnera les textes que vous recherchez.

Par **franck56**, le **26/02/2014** à **00:00**

Bonne nuit. J'ai lu mais je voulais un avis puisque je suis novice et que les articles ne correspondent pas au dossier. Pensez à vous détendre

**[fluo]votre question était à quoi correspondent ces articles ?
il me semble que vous avez eu la réponse ![/fluo]**